Image not found or type unknown

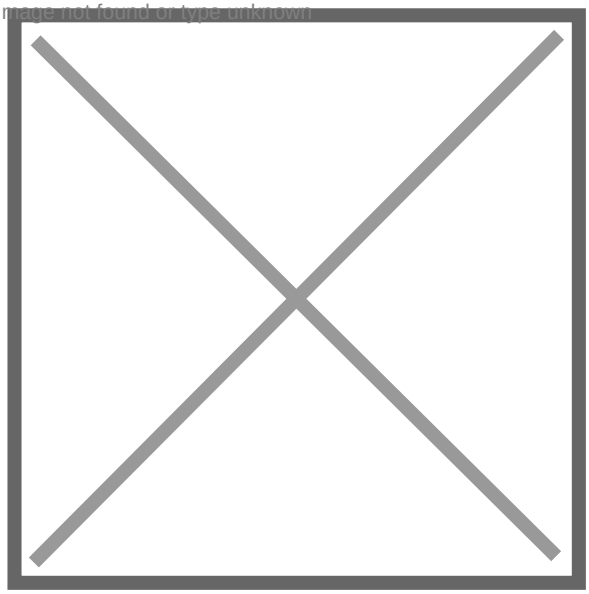

Mauvaise déclaration de salaire de l'employeur

Par **Valérie0000**, le **27/01/2021** à **22:32**

Bonjour,

Mon employeur a eu une erreur de paramétrage de la DSN ce qui fait que le double de notre salaire a été déclaré auprès des impôts. Nous venons de nous en apercevoir car plus de droit à la CAF. Cela est apparemment compliqué à remettre en ordre avant le mois d avril. Que peut-on faire ? Peut-on se retourner contre l'employeur quand la perte d'aide de la CAF est assez conséquente ?

Merci de vos réponses.

Par **Tisuisse**, le **28/01/2021** à **07:39**

Bonjour,

Vous prenez rendez-vous avec votre centre des Finances Publiques et vous y allez avec les originaux des feuilles de payes et vous demandez la rectification de cette déclaration faite par l'employeur.

Par **Valérie0000**, le **28/01/2021** à **08:13**

Merci de votre réponse. Ça a déjà été fait par plusieurs employés (cela concerne 500 personnes), la réponse des impôts est : vous pourrez faire une modification de votre revenu imposable au mois d'avril.
La CAF, elle, attend le changement des impôts.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés